

**Requête au juge des tutelles : demande d'habilitation judiciaire aux fins de représentation du conjoint
(Formulaire 15734*03)**

Accéder au Formulaire – Cerfa 15734*03

- Protection juridique (tutelle, curatelle...)



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00